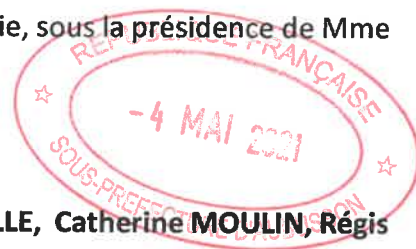


L'an deux mille vingt et un, le quinze avril
Le Conseil Municipal de la Commune de Faux la Montagne,
Dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Mme
MOULIN Catherine, Maire,
Nombre de conseillers en exercice : 11
Date de convocation : 09/04/2021



Présents : **Alain DETOLLE, Pierre HOEZELLE, Francis HOEZELLE, Catherine MOULIN, Régis MOREL, Françoise ROMANET, Noémie SERRU,**
Absents : **Victoire BEAUJOU, Leigh FAULKNER, Mathilde HOUZE, Maxime LE HUNG**

Pouvoirs : Mme Victoire BEAUJOU donne pouvoir à M Pierre HOEZELLE

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance.

M Francis HOEZELLE se propose et est désigné pour assurer ces fonctions.

Secrétaire : **M Francis HOEZELLE**

- DCM 2021/25 : Approbation budget prévisionnel 2021: budget Ecoquartier

Madame le Maire présente le budget *Ecoquartier* 2021 à l'ensemble des membres du conseil municipal, comme résumé ci-dessous :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
71355	constatation de recettes	48 142,58	7015	ventes	48 142,58
71355	annulation stock initial	48 142,58	758	produits divers	0,57
			Chapitre 72	intégration de stocks	48 142,58
	résultat antérieurs reportés	0,57			
	total	96 285,73		total	96 285,73
DEPENSES D'INVESTISSEMENT			RECETTES D'INVESTISSEMENT		
3555	stock final	48 142,58	3555	annulation stock initial	48 142,58
1687	remboursement commune	59 316,94	3555	sortie de stock	48 142,58
				résultat antérieurs reportés	11 174,36
	total	107 459,52		total	107 459,52

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le Budget prévisionnel présenté.

À Faux la Montagne, le 26/04/2021
La Maire
C.MOULIN

